

# Année 2016

Délibération du C.M. du 28/12/2015 applicable au 01 Janvier 2016

## EAU DES ABONNES ET PROFESSIONNELS DONT LA CONSOMMATION EST JUSQU'À 25 000 m<sup>3</sup>

	T.V.A.	Prix HT / m <sup>3</sup>	Forfait HT
Jusqu'à 25 000 m <sup>3</sup>	5,50%	0,67 €	
Redevance Agence de l'Eau	5,50%	0,06 €	
Redevance pollution	5,50%	0,29 €	

## EAU DE CONSOMMATION PROFESSIONNELLE AU DELA DE 25 000 m<sup>3</sup>

	T.V.A.	Prix HT / m <sup>3</sup>	Forfait HT
Jusqu'à 25 000 m <sup>3</sup>	5,50%	0,67 €	
Au-delà de 25 000 m <sup>3</sup>	5,50%	0,88 €	
Redevance Agence de l'Eau	5,50%	0,06 €	

## ASSAINISSEMENT

	T.V.A.	Prix HT / m <sup>3</sup>	HT
Ménages & activités industrielles	10,00%	0,31 €	
Fermes pas aux normes par personne	10,00%	40	0,31 €
Fermes pas aux normes par vache laitière	10,00%	5	0,31 €
Redevance Modernisation réseaux collecte	10,00%	0,160 €	

## FACTURE EAU + ASSAINISSEMENT

Frais fixe par facture	20,00%		20,00 €
------------------------	--------	--	---------

## CFD

Assainissement intercommunal	10,00%	0,85 €	
Part variable par abonnement	20,00%		20,00 €

## EAU DITE "AGRICOLE" (Station agricole)

	T.V.A.	Prix HT / m <sup>3</sup>	HT
Eau consommée (pour info)		3 076	
Prix de l'eau au m <sup>3</sup>	5,50%	0,22 €	
Redevance prvt Agence de l'eau	5,50%	0,06 €	
Frais de gestion	20,00%		20,00 €
Forfait m <sup>3</sup> pour 10 exploitants		150	
Forfait annuel pour 10 exploitants			58,50 €
Forfait m <sup>3</sup> pour 1 exploitant		30	
Forfait annuel pour Joseph Dussouillez			26,10 €

## TAUX HORAIRE DU FONTAINIER

	T.V.A.	Prix HT / m <sup>3</sup>	HT
Tarif de base	20,00%		21,00 €
Tarif avec utilisation du détecteur	20,00%		25,00 €

**REGLEMENT DE L'EAU** (applicable à compter du 01/01/2010)